

# appel à projets

**Halle aux sucres**  
**Saison sur la thématique des déchets**  
**oct 22 - sept 23**

*Vous êtes une association ou une structure éducative et vous souhaitez mener une action originale, populaire et qui explore avec le public la question des déchets ? Vous souhaitez participer à la prochaine saison de la Halle aux sucres ?*

**ALORS N'HÉSITÉS PAS  
À RÉPONDRE  
À CET APPEL À PROJET**

Date limite de dépôt des dossiers

➤ **le 26 juin 2022 minuit :**  
**mediation.has@ cud.fr**



# Pourquoi une saison déchets à la Halle aux sucres

➤ **Réduction à la source. Le Déchet à l'ère de l'anthropocène**

La gestion des déchets est l'une des principales problématiques pour l'avenir. On arrive ainsi à 26 millions de tonnes de déchets produits chaque année. Et la production de déchets croît en France d'environ 1% par an.

L'urgence à agir et à réduire notre impact global sur le climat, ainsi que les échéances réglementaires qui approchent, à l'image de l'obligation de tri à la source des biodéchets pour les collectivités locales au 1<sup>er</sup> janvier 2024, imposent désormais un changement de paradigme, qui implique de révolutionner la gestion locale des déchets. La communauté urbaine de Dunkerque expérimente de nouvelles consignes de tri qui sont étendues à tout le territoire à partir d'avril 2022. Le mot d'ordre *Je jette moins, je trie mieux*.

Le tsunami de plastique est là, que fait-on ? Nos modes de consommation, immédiats et massifs, ont pour toujours transformé les flux de déchets, comment évolue-t-on ? Nos déchets alimentaires et vestimentaires remplissent les décharges et augmentent le changement climatique à un rythme effarant. Au-delà du recyclage, comment pouvons-nous tous agir et relever ensemble ce défi ? Les décharges ne suffiront pas... Qui est prêt à innover, à changer pour un futur durable ?

## À qui s'adresse l'appel ?

➤ **Associations  
et structures éducatives**

Le présent appel à projets vise à réunir, associations et structures éducatives, autour de la Halle aux sucres et des partenaires de sa prochaine saison.

En effet, peuvent répondre toutes les associations et les structures éducatives qui souhaitent proposer des projets qui donneront les clés de compréhension sur le cycles de vie des déchets et permettront, au public, de découvrir des solutions innovantes.

Les associations et les structures éducatives pourront également proposer des projets incitant les personnes à une démarche responsable, sociale et citoyenne par rapport aux déchets, à transformer cette problématique en défi à relever pour construire une société résiliente, participer au développement d'une économie circulaire, limiter les pollutions qui ont des conséquences environnementales imprévisibles aggravées par le changement du climat.

Les réponses doivent proposer une mise en relation des publics avec la thématique des déchets par des moyens d'éducation populaire, de sensibilisation ou de recherche pouvant traverser différents champs disciplinaires : science, art, numérique, culture, art de vivre, sport...

# Pour quels types de projets ?

## ➤ À la Halle aux sucres dans ses murs ou dans ses hors-les-murs

Votre projet peut relever d'un partenariat de communication (valorisation d'une action pré-existante à cet appel dans le cadre de la saison Halle aux sucres), ou peut consister à co-construire une action nouvelle. La proposition peut être ponctuelle, récurrente, ou se dérouler en plusieurs étapes (progression). Les formats innovants, créatifs, ludiques sont encouragés.

Différents formats sont possibles selon les modalités suivantes :

Votre projet, s'il est retenu, prendra place dans la programmation de la Halle aux sucres, en cohérence avec son agenda.

Les propositions d'ateliers parent-enfants, enfant et accueil de loisir doivent s'inscrire de préférence dans le calendrier suivant : mercredis et samedis après-midi en période scolaire. Du mardi au samedi après-midi pendant les vacances scolaires.

Les propositions à destination des scolaires se font du mardi au vendredi après-midi.

Les propositions de rencontres, débats, conférences doivent s'inscrire de préférence les samedis après-midi à 16H.

Le format « balades urbaines », déjà proposé en interne, n'est pas souhaité ; de même les seules actions de ramassage de déchets seront déjà présentes dans la saison.

Votre projet pourra se dérouler dans les murs de la Halle aux sucres ou lors des hors-les-murs de la Halle aux sucres (Par exemple, en 2022 la Halle aux sucres était en hors-les-murs pour : l'éco festival « Les constellations » lors du marché du végétal, le village des énergies du futur pendant l'été sur les plages du territoire, Gigapuces au centre-ville de Dunkerque, l'exposition Océan à l'AP2, des évènements place Jean Bart...)

Tous les espaces de la Halle aux sucres peuvent être investis, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre équipe d'accueil pour les découvrir : halle récréative, halle digitale, espace des rencontres, auditorium, halle documentaire, halle gourmande, terrasses...



# Quels sont les critères pris en compte ?

## ➤ Critères généraux

- Les qualités artistiques, scientifiques, ludiques pédagogiques et culturelles des projets
- Les qualités d'innovation et d'originalité des projets
- La démarche participative et d'éducation populaire avec les publics
- Le nombre de participants
- La résonance du projet par rapport à ceux du territoire
- Le partenariat avec une structure culturelle et/ou sociale
- La faisabilité du projet

## ➤ Critères financiers

Le projet des associations non subventionnées par la Communauté urbaine de Dunkerque et les structures éducatives peut être financé jusqu'à 100 % dans la limite de 3 000 euros (le projet pouvant cumuler des actions de type animation, atelier, workshop et des actions de type spectacle ou conférence).

Les projets des associations déjà subventionnées par la Communauté urbaine de Dunkerque et les communes du territoire communautaire peuvent être financés jusqu'à 60% dans la limite de 1 800 euros (le projet pouvant cumuler des actions de type animation, atelier, workshop et des actions de type spectacle ou conférence).

Sachant que :

Une action de type animation, atelier, workshop sera subventionnée à hauteur de 150 euros. Le nombre maximum d'actions proposées de type animation sera de 10.

Sachant que :

Une action de type spectacle ou conférence sera subventionnée à hauteur de 1 500 euros. Le nombre maximum d'actions proposées de type spectacle ou conférence sera de 2.

Une action peut être ponctuelle, récurrente ou sur un déroulement en plusieurs étapes.

**Pour participer, les dossiers de demande de subvention devront être transmis à la Halle aux sucres avant le 26 juin 2022 minuit par courriel : [mediation.has@cud.fr](mailto:mediation.has@ cud.fr)**



# Quel est le calendrier ?

**20 mai** : LANCEMENT OFFICIEL DE L'APPEL À PROJET

**1<sup>er</sup> juin** : RÉUNION D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES RÉPONDANTS

**26 juin** : DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS

**Courant de l'été** : ANALYSE ET EXAMEN DES DOSSIERS PAR LE JURY

**Octobre** : LANCEMENT DE LA SAISON DÉCHETS

## Qui pour vous accompagner ?

➤ **RENDEZ-VOUS LE 1<sup>ER</sup> JUIN**

L'équipe de Halle aux sucres se tient à disposition pour vous aider à monter votre projet.

Vous pouvez la contacter via [mediation.has@cup.fr](mailto:mediation.has@cup.fr)

Le 1<sup>er</sup> juin 2022 de 17h00 à 20h un rendez-vous est organisé, à la Halle aux sucres, pour vous accompagner dans l'écriture du projet et répondre à toutes vos questions. Et nous restons disponibles pour vous aider si vous ne pouvez pas être là ce jour.

## Vous êtes retenus et après ?

Si votre proposition est retenue, une convention sera conclue.

Vous serez amené à être présent aux temps forts de la saison 2022-2023 de la Halle aux sucres dans la mesure de vos disponibilités.

Par exemple la saison dernière, l'inauguration de la nouvelle saison et de deux expositions éphémères ainsi que des hors-les-murs pour l'exposition Océan, le marché du végétal et le village du futur ont constitué des temps forts.

Vous relayerez le projet dans vos réseaux et support de communication en mentionnant la Halle aux sucres.

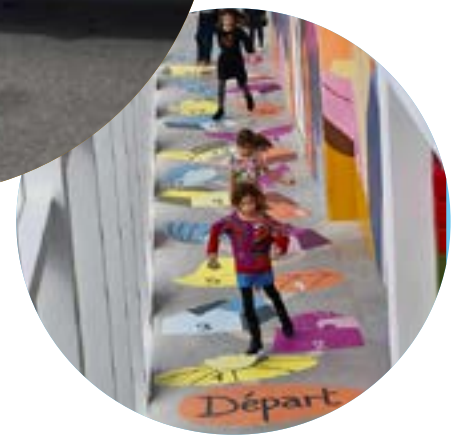
La Halle aux sucres communiquera également dans ses supports de programmation sur le projet.



# Carnet d'inspiration

➤ Halle aux sucres  
Lieu vivant pour la ville durable





# Une question sur l'appel à projet ?

➤ Posez toutes vos questions  
par mail : [mediation@cud.fr](mailto:mediation@ cud.fr)

HALLE AUX SUCRES  
Quai Freycinet 3 - Môle 1  
59140 Dunkerque  
Tél. 03 28 64 60 49  
[www.halleauxsucres.fr](http://www.halleauxsucres.fr)

**TÉLÉCHARGEZ  
LE DOSSIER DE CANDIDATURE SUR :**  
[www.halleauxsucres.fr](http://www.halleauxsucres.fr)

Date limite de dépôt des dossiers  
➤ **le 26 juin 2022 minuit :**  
[mediation.has@cud.fr](mailto:mediation.has@cud.fr)

